

Zeitschrift:	Le nouveau conteur vaudois et romand
Band:	95 (1967-1968)
Heft:	1-2
Artikel:	A l'Assemblée des délégués des patoisants romands
Autor:	D.
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-234654

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 01.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

A l'Assemblée des délégués des patoisants romands

Après que M. Henri Gremaud, président, eut souhaité la bienvenue à chacun, au « Restaurant Vaudois », à Lausanne, lecture est donnée du procès-verbal 1966, adopté sans remarque, mais avec félicitations.

Le rapport présidentiel est ensuite écouté avec un vif intérêt, M. Gremaud ayant été un des heureux élus qui, sous l'enseigne « Terre des Hommes », représentaient la Suisse à Montréal, à l'occasion du 1^{er} août.

Grand fut le succès du Ranz des Vaches, très authentiquement patois, comme aussi de la Chanson du Petit Chevrier de la Fête des Vignerons de 1927.

A noter que le Ranz des Vaches, qualifié au XVIII^e siècle de « vylie ritoùba » par le notaire Pettolaz, de Charmey, a été chanté dans les sept réceptions officielles et en plusieurs autres occasions.

Il a conservé tout son pouvoir de rayonnement en 1967, car bien des larmes perlèrent dans les yeux de ceux qui l'entendirent naguère en pays natal. Le patois a ainsi prouvé qu'il n'est pas une relique, mais un moyen de communication et que son pouvoir s'accroît par le fait de la distance et de la rareté.

On apprend encore que les patoisants du val d'Aoste sont en mesure d'éditer, chaque année, un ouvrage de 350 à 400 pages, appuyés qu'ils sont par leurs autorités.

Ensuite de son intervention au « Heimatschutz », M. Gremaud a obtenu, pour une durée de cinq ans, un subside annuel de 1500 francs.

Dans son rapport, le président exprime sa reconnaissance à ceux qui, après de fidèles et valeureux services, s'en sont allés : M. Joseph Coquoz, de Salvan, et, chez les Vaudois, MM. Aloïs Chappuis, président de l'Amicale de Savigny-Forel, René Badoux, de Denges, et tout récemment, Alfred Despland, de l'Amicale du Pays-d'Enhaut. Une minute de silence s'ensuit en hommage à ces disparus.

Après un tour d'horizon sur ce qui a été accompli et ce qui reste à faire, M. Gremaud termine par cette locution fribourgeoise extraite du « Glossaire » : *Kan on ché krè to ly é perdu, chovin to ly é retrouvâ !*

M. Landry, caissier, expose ensuite les comptes 1966 qui, vérifiés par Mme Sallaz et M. Albert Chessex, présentent au 15 janvier 1967 un avoir de 6489 fr. 79.

On entend alors M. Deillon pour Fribourg, M. Steulet de Delémont pour le Jura, qui remplace M. Badet absent, M. Duey pour le Valais et M. Decollongny pour Vaud, dans leurs rapports sur les activités diverses des « Cantonales ».

Les « Archives sonores » et, par elles, les émissions à la Radio Suisse romande, font à nouveau l'objet d'une discussion. Une fois encore, on demandera le retour des émissions sur le premier programme.

Un contact sera également pris avec la « Télévision » pour faire apparaître le patois sur l'écran, car on a beaucoup apprécié la présentation de M. Henri Nicollier de La Forclaz (VD) dans l'émission « Horizons - Villes et Campagne ».

Le « Concours » patronné par le « Conseil » et qui aurait dû apporter un certain nombre d'abonnements au *Conteur romand*, n'a hélas ! pas atteint son but.

Aucune décision définitive n'a été prise jusqu'ici pour la publication des travaux du « Concours littéraire 1965 ». La formule des « fascicules cantonaux » l'emportera certainement.

Quant à la prochaine Fête romande, elle se déroulera vraisemblablement

dans le val d'Anniviers, à Vissoie, en 1969. Cette décision n'attend que la ratification du Comité cantonal valaisan.

On entend avec plaisir M. Florey, président de la section de Vissoie, faire part de l'enthousiasme qui règne dans son groupe, lequel mettra tout en œuvre pour la réussite totale de cette fête.

Le mandat des membres du Conseil des patoisants prendra fin en 1968. On sait qu'à l'exception du président, les membres du Conseil sont rééligibles.

C'est le Jura qui, selon la rotation adoptée, devrait assurer la prochaine présidence. Le poste de secrétaire sera également à repourvoir à ce moment-là ensuite de la démission annoncée de la titulaire. (Réd. : que tout le monde regrettera.)

D.



*Communiqués officiels de l'Association vaudoise
des amis du patois*

L'assemblée du Comptoir

C'est donc le samedi 16 septembre que nous tiendrons notre « tenablyâ » traditionnelle au Comptoir, aux mêmes heures que de coutume. Cette séance aura ceci de particulier qu'elle marquera l'anniversaire de la première séance de la renaissance du patois. C'est une date que nous devons ne pas oublier. Nous aurons, d'autre part, le plaisir d'entendre, outre les productions individuelles, notre dévoué caissier, M. Paul Burnet, qui nous parlera de l'« Enquête de M. le professeur Bonnard sur le patois vaudois », dans les années 1930 à 1940, et qui probablement a été l'une des raisons du mouvement. Il serait bon que l'on vienne nombreux pour marquer cet événement.

Anniversaire de la première séance des patoisants en 1947

C'était le 13 septembre 1947, devant une assistance d'environ 200 personnes, que notre cher ami Henri Kissling, décédé trop tôt, décidait l'**Einmodaïe**, et déclarait, en conclusion de son introduction : « **Adon, y'è einmandzi la nièze. A vô de la continuâ !** »

Et puis nous l'avons continuée.

Comment avait-elle débuté ?

L'Association cantonale du costume vaudois avait demandé à Marc à Louis, dans le courant de l'hiver précédent, de donner des cours en patois. Des ouvriers de la première heure, il convient de ne pas oublier Mme Simone Pache, la distinguée présidente d'alors, Mme Breuer-Dégailler, M. et Mme Delapraz, Henri Kissling l'animateur, et Mme Diserens, la dévouée secrétaire dès les premiers jours, et tant d'autres.

Combien ont disparu. Marc à Louis, H. Kissling, Adrien Martin, le Frédon, Paul Golay, P.-L. Mercanton, Heer-Dutoit, etc., etc., hélas ! Il nous en reste heureusement et nous sommes contents de les féliciter : Mme Diserens, Henri Nicolier, Mme Pache, pour ne citer que ceux qui prirent la parole lors de cette première tenablyâ de 1947.

Ad. Decollogny.